

Avis de Course

Régate Interligue de la SNBM

Nom de la régata : « Régate Interligue de la SNBM »
Date : Les 21 et 22 mai 2011
Lieu : Lac de la MADINE (Port de Nonsard Lamarche 55210)
Coordonnées Lat 48° 55' 39.36" N et long 5° 45' 4.32" E
Autorité organisatrice : SNBM

« Challenge Nautique 2011 de la Région Lorraine »

1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1. les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*
- 1.2. les prescriptions nationales s'appliquant aux concurrents étrangers sont précisées en annexe,
- 1.3. les règlements des Championnats Fédéraux et des classements nationaux concernés lorsqu'ils sont applicables,
- 1.3.1. Les règle de Classe et de Jauge en vigueur et le règlement sportif Promotion Optimist 2010-2011.
- 1.4. En cas de conflit dans la traduction, le texte français prévaudra.

2. PUBLICITE

En application de la Régulation 20 de l'ISAF (Code de Publicité), telle que modifiée par le règlement de publicité de la F.F.Voile, les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 3.1. La régata est ouverte à tous les bateaux des classes : EUR et OPTI.
- 3.2. Les bateaux admissibles peuvent se préinscrire en complétant le formulaire joint et en l'envoyant, à didier.wallerich@wanadoo.fr au plus tard le 06 mai 2011 (une majoration de 10€ sera appliquée pour inscription sur place).
- 3.3. Les concurrents résidant en France doivent présenter au moment de leur inscription :
 - leur licence FFVoile valide portant le cachet médical et accompagnée d'une autorisation parentale pour les mineurs
 - l'autorisation de port de publicité
 - le certificat de jauge ou de conformitéLes concurrents étrangers non licenciés en France devront justifier de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de l'ISAF.

4. DROITS A PAYER

Les droits requis sont les suivants :

- + 30€ par bateau (repas chaud gratuit compris)
- + 15€ par accompagnant pour le repas

5. PROGRAMME

5.1. Confirmation d'inscription : Samedi 21 mai de 11H00 à 13H30

5.2. Samedi 21 mai :

- 15h00 : signal d'avertissement de la première course
- Courses à suivre
- 19h30 : Pot de bienvenue et repas chaud (pris à Heudicourt)

5.3. Dimanche 22 mai :

- 10h30 : signal d'avertissement
- Courses à suivre
- Pas de course après 15h00
- Proclamation des résultats vers 16h00 suivi du pot de l'amitié

6. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront disponibles à la confirmation des inscriptions et seront affichées au tableau à l'entrée du club house.

7. JAUGE

Tous les bateaux devront être en conformité avec les règles de leur classe.

8. LES PARCOURS

Le parcours sera de type construit (triangle, banane...).

9. CLASSEMENT

9.1. Le nombre de courses devant être validées pour constituer une série est de : 2

9.2. (a) Le nombre de courses devant être validées, pour que le score d'un bateau dans la série soit le total de ses scores dans toutes les courses, est de : 2

(b) Le nombre de courses devant être validées, pour que le score d'un bateau dans la série soit le total de ses scores dans toutes les courses en retirant son plus mauvais score est de : 3

10. COMMUNICATION RADIO

Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

11. RESPONSABILITE

Les concurrents participent à la régates entièrement à leurs propres risques. La décision de participer à une course ou de rester en course relève de leur seule responsabilité. L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régates, aussi bien avant, pendant, qu'après la régates.

12. ASSURANCE

Les concurrents étrangers non licenciés FFVoile devront justifier d'une assurance valide en responsabilité civile avec une couverture d'un montant minimal de 1,5 million d'Euros.

13. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Les bateaux « accompagnant » des coureurs doivent se faire reconnaître de l'organisateur lors des inscriptions. Le permis « MER » est obligatoire pour naviguer sur le plan d'eau de Madine.

Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter :

- ✚ Didier WALLERICH
- ✚ 06 33 61 13 08
- ✚ Didier.wallerich@wanadoo.fr

« La compétition est soutenue par la Région-Lorraine »

HEBERGEMENT :

- Centre d'Hébergement LES TYPHAS
Madine Accueil : 03 29 89 32 50 (16 gîtes directement sur le plan d'eau)
- GITE AGORA 2-55210 NONSARD-03 29 90 05 05
(proximité immédiate du plan d'eau)
- HOTEL DE MADINE-55-HEUDICOURT:03 29 89 34 80
hotel.lac.madine@wanadoo.fr
- CAMPING et EMBLEMES CAMPING-CAR
Madine Accueil : 03 29 89 32 50

